

— Nous faisons connaître la formation d'une nouvelle Société, qui a pour but la confection de la Carte géologique de France.

Pour accomplir cette œuvre nationale, la Société fait appel au concours de tous les amis des sciences naturelles.

La Société s'occupe également du tracé des Cartes géologiques cantonales et cadastrales, pour faciliter les études agronomiques et industrielles ; sous le titre d'*Annales* elle publie un bulletin mensuel, qui est envoyé à tous les membres. La nouvelle Société est une œuvre de décentralisation due à l'initiative privée ; elle a pour but de créer des centres d'étude et d'observation, de créer des comités régionaux chargés d'imprimer une impulsion féconde aux études partielles et aux travaux individuels. En réunissant la volonté et la valeur intellectuelles de chacun dans le même faisceau de travail et de dévouement scientifiques, les géologues français espèrent par la coopération de tous arriver, mieux que par l'isolement, à la découverte de la vérité et à l'édification de l'œuvre qu'ils ont conçu de mener à bonne fin.

La Société de la Carte géologique de France fait un appel à tous les naturalistes, aux médecins, aux ingénieurs, aux agriculteurs, aux industriels à tous ceux qui s'occupent du sol, des matériaux qu'il renferme, enfin à tous les amis des sciences naturelles ; elle les appelle dans son sein,

La seule condition à remplir pour faire partie de la Société est d'écrire, à M. Noguès, rue de Jussieu, n° 3, Lyon, une lettre d'adhésion aux statuts de la Société et de payer entre les mains de M. Piaton ancien notaire, rue Ravez 9, une cotisation annuelle de 20 francs.

Les membres de la Société de la Carte géologique de France n'ont pas d'autres obligations à remplir, ils reçoivent les *Annales* ; les cartes géologiques publiées par la Société leur seront livrées à 30 ou 40 p. 0/0 au-dessous du prix de vente.

— Le *Rasoir*, journal satirique, créé par une réunion d'honnêtes gens pour soutenir le Gouvernement, défendre les principes sociaux et combattre la mauvaise presse, a été supprimé par jugement du Tribunal de police correctionnelle du 27 janvier dernier. Le 14 février, la Cour impériale a confirmé un autre jugement de la Police correctionnelle du 3 janvier, contre le même journal, qui avait diffamé M^{me} Brack. L'*Avant-Garde*, supprimée le 27 janvier, a été remplacée par le *Vengeur*.

La *Charge*, qui, avec l'autorisation de M. Denis Brack, avait représenté le Directeur de l'*Excommunié* en Satan, la queue au dos et les cornes au front, a été remplacée par la *Fronde*, journal à caricatures qui n'a eu que quatre numéros. M. Noellat, ancien rédacteur en chef du *Progrès*, a pris la direction de l'*Indépendant de la Drôme*. Le *Radical*, si affiché à Lyon, ne verra donc pas le jour.

La *Semaine religieuse* a cessé de paraître ; une circulaire annonce que la *France littéraire* et la *Semaine religieuse* mortes, Lyon n'aura peut-être plus de tribune littéraire. Diable ! ce serait malheureux.

— Le 22, a eu lieu, avec une grande solennité, l'installation de M. Millevoje, nommé Premier Président de la Cour impériale de Lyon par décret impérial du 22 janvier.

— Nous apprenons à l'instant la mort de M. le Cardinal, archevêque de Lyon, décédé le 25 février, à 4 heures du matin.

A. V.

Lyon, imp. d'Aimé VINGTRINIER, directeur-gérant.